

CONTRIBUTION DU SENEGAL AU RAPPORT 2026 DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LES RELATIONS ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT.

L'expérience opérationnelle du Sénégal dans les opérations de maintien de la paix démontre que la réduction de la circulation incontrôlée des armes et la mise en œuvre de mécanismes de désarmement constituent des conditions essentielles pour créer un environnement favorable au développement durable. Les Forces armées sénégalaises ont ainsi contribué, à travers leurs contingents déployés dans plusieurs missions des Nations Unies, aux efforts visant à stabiliser les zones affectées par les conflits, à restaurer l'autorité de l'État et à favoriser la reprise des activités économiques et sociales.

Plus récemment, en République centrafricaine, les contingents sénégalais déployés au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ont contribué à la sécurisation des populations civiles, à l'appui aux processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), ainsi qu'à la protection des axes de communication et des centres urbains. Ces actions ont permis de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, la reprise progressive des activités commerciales et la restauration de services essentiels dans certaines localités stabilisées.

De même, l'expérience acquise dans les missions antérieures illustre l'importance de la réduction de la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la consolidation de la paix. Les contingents sénégalais ont participé à des opérations de sécurisation des zones sensibles, à la collecte d'armes et à l'appui aux autorités nationales dans la mise en œuvre de programmes de stabilisation, contribuant ainsi à créer les conditions nécessaires au retour des populations déplacées, à la relance des activités économiques locales et à la reconstruction des institutions.

Au plan national, le Plan Diomaye pour la Casamance constitue un exemple concret de la manière dont le désarmement et la sécurité jettent les bases d'un développement durable. En effet, le désarmement progressif des ex-combattants dans la région et la sécurisation des zones rurales ont permis une relance économique, notamment dans l'agriculture, l'infrastructure et l'éducation. Cette initiative a montré que le désarmement, lorsqu'il est combiné avec des programmes de développement local et d'inclusion sociale, favorise la stabilité durable, réduit les risques de reprise du conflit et renforce la confiance des communautés envers l'État.

L'expérience sénégalaise confirme que les efforts de désarmement doivent être étroitement articulés avec des politiques de développement inclusif. Sans perspectives économiques et sociales pour les populations affectées par les conflits, les risques de résurgence de la violence et de réarmement demeurent élevés. À cet égard, l'intégration des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration avec des initiatives de développement local, d'emploi des jeunes et de renforcement de la gouvernance constitue un facteur déterminant de stabilisation durable.

Enfin, dans le cadre du concept « Armée-Nation », les ressources humaines, logistiques et sanitaires des Forces armées ne sont pas uniquement tournées vers la Défense, mais sont quotidiennement orientées au profit du développement des populations.